



RÉUNION GÉNÉRALE

DATE: Le jeudi 31 mars 2016
ENDROIT: Salle communautaire - Édifice municipal
Rivière-Verte, N.-B.
HEURE: 16 h

PROCÈS-VERBAL # 20

1.2. Présences et Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 16 h 05 et M. Pierre Michaud, président du conseil, souhaite la bienvenue à tous.

Membres présents

Banville, Conrad
Caron, Francine
Cyr, Gérard
Desjardins, Allain
Dubé, Roland
Labrie, Louis
LeBlond, Michel
Levesque, Roger
Martel, Alain
Michaud, Pierre, président
Ouellette, Renaud
Rioux, Cyril
Roy, Paul
Simard, Cyrille
Somers, Nicole
St-Amand, Carmel, vice-président
St-Jarre, Luc

Absente

Martin, Brigitte

Personnel présent

Picard, François
Rioux, Nicole

Invités de 16h à 16h40

Thériault, Normand

Nadeau, Réginald
Soucy, Paul-Émile
Thériault, Robert

Invités de 18 h à 20 h 10

Connie Courcy

Conseiller de Lac Baker
Maire de Baker Brook
Maire de Saint-François
Maire de la Communauté rurale de Saint-André
Maire de Saint-Hilaire
Représentant de DSL
Maire de Rivière-Verte
Maire de Sainte-Anne de Madawaska
Représentant de DSL
Maire de Clair
Maire suppléant de Grand-Sault
Maire de Drummond
Représentant de DSL
Maire d'Edmundston
Mairesse de Saint-Quentin
Maire de Saint-Léonard
Représentant de DSL

Représentante de DSL

Directeur général
Adjointe administrative – Direction générale

Président de la Coopérative d'investissement du
Nord-Ouest (COVESTNO)
COVESTNO
COVESTNO
COVESTNO

Gestionnaire des contrats de police,
Ministère de la Sécurité publique

Darveau, Marie-Josée	Serg. Gendarmerie Royale du Canada (GRC)
Neilson, Annie	Serg. GRC
Violette, Marc	Serg. GRC
Observatrices/observateurs	
Rinette Parent	Conseillère – Village de Rivière-Verte
Daniel St-Germain	Conseiller – Village de Rivière-Verte
Therrien, Evelyne	Secrétaire - Village de Rivière-Verte
Observatrice/observateur à partir de 18h	
Pascale Maltais	Secrétaire-Trésorière - Village de Saint-Hilaire
Rino Morneault	Conseiller - Village de Saint-Hilaire
Journalistes (présents de 16 h à 18 h)	
D'Amours, Chantal	CJEM-CKMV
Fournier, Gilles	L'Étoile – Édition Nord-Ouest
Goulet, Daniel	Info Weekend

3. Approbation de l'ordre du jour

Le président donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par M. Roland Dubé, appuyée de M. Gérard Cyr et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que l'ordre du jour de la réunion générale du 31 mars 2016 soit adopté avec les ajouts suivants :

Le point 7. b) Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 22 mars 2016 pour approbation

Le point 9. Résolutions : Pour le secteur de l'aménagement et débenture pour service de déchets et

au point 13. Autres affaires

- a) **Vente de terrain de Acadian Timber**
- b) **Présentation du plan de travail – objectifs 2016**
- c) **Établissement du comité consultatif régional de loisir de la CSRNO**
- d) **Réunion annuelle**

ADOPTÉE

4. Présentation : Coopérative d'investissement du Nord-Ouest (COVESTNO)

Le président introduit les représentants de la COVESTNO. M. Normand Thériault explique le rôle de la société d'investissement/coopérative, leurs opérations et le résultat de certains investissements. M. Réginald Nadeau explique que la COVESTNO s'engage à créer un climat favorable au développement de la région afin de créer des emplois et investir dans la transformation de produits locaux. La collecte de fonds a trois niveaux : a) Les bâtisseurs ont un engagement de 2 000 \$/année pour cinq ans ; b) la demande de financement auprès des municipalités est de 2 \$/capita; c) auprès de la communauté, la demande est de 50 \$/participant /année pour cinq ans.

Les membres du CA posent plusieurs questions aux représentants et ces derniers sont encouragés à poursuivre leurs démarches.

5. **Procès-verbal de la réunion générale du 25 novembre 2015 pour approbation**

Résolution no 2

Suite à une motion dûment proposée par M. Allain Desjardins, appuyée de Mme Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion générale du 25 novembre 2015, en ajoutant au point 4. « Que quelques questions furent posées par les membres du CA ». ADOPTÉE

6. **Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 17 décembre 2015 pour approbation**

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par M. Carmel St-Amand, appuyée de M. Louis Labrie et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal du comité exécutif du 17 décembre 2015, tel que circulé. ADOPTÉE

7. a) **Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 4 février 2016 pour approbation**

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par M. Roland Dubé, appuyée de M. Roger Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 4 février 2016, tel que circulé. ADOPTÉE

b) **Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 22 mars 2016 pour approbation**

Résolution no 5

Suite à une motion dûment proposée par M. Luc St-Jarre, appuyée de Mme Francine Caron et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 22 mars 2016, tel que circulé. ADOPTÉE

8. **Affaires découlant des procès-verbaux**

Aucune

9. **Résolutions : Pour le secteur de l'aménagement et débenture pour service de déchets**

Résolution no 6

Suite à une motion dûment proposée par M. Gérard Cyr, appuyée de M. Allain Desjardins et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU QUE Pour le secteur d'aménagement,

- Que la CSRNO autorise les virements de fonds pour le remboursement de permis aux municipalités pour les mois d'octobre à décembre 2015. Les montants des virements de fonds se chiffrent à 4 979,75\$ du compte 29434 ES-2 au compte courant de la CSRNO, folio 29434. Ce transfert fut approuvé le 20 janvier 2016 par deux signataires, dont MM Carmel St-Amand et François Picard par internet via Accès D de la Caisse populaire.

Saint-Hilaire	87,50\$
Baker-Brook	205,00\$
Lac Baker	61,00\$
Clair	709,00\$
Rivière-Verte	416,30\$
Saint-François	440,00\$
Communauté Rurale de Saint-André	1 027,95\$
Saint-Léonard	976,60\$
Ste-Anne-de-Madawaska	225,00\$
Saint-Quentin	<u>831,40\$</u>
	<u>4 979,75\$</u>

- Que la CSRNO autorise le virement de fonds au montant de 6 050,00\$ du compte 29434 ES-1 au compte courant de la CSRNO, folio 29434. Les montants suivants seront remis aux municipalités pour le remboursement des frais d'application pour l'année 2015 :

ES-1	St-Hilaire	375,00\$
	Baker Brook	450,00\$
	Lac Baker	2 400,00\$
	Clair	275,00\$
	Rivière-Verte	925,00\$
	Saint-François	225,00\$
	Saint-Léonard	225,00\$
	Saint-Quentin	<u>1 175,00\$</u>
	Transfert de	<u>6 050,00\$</u>

Ce virement sera approuvé par 2 signataires dont MM Carmel St-Amand et François Picard par internet via AccèsD de la Caisse populaire.

- Que la CSRNO autorise un virement de fonds au montant de 28 525,00\$ du compte 29434 ES-1 au compte courant de la CSRNO, folio 29434. Cette somme sera remise aux DSL pour les frais d'application de l'année 2015. Ce virement sera approuvé par 2 signataires dont MM Carmel St-Amand et François Picard par internet via AccèsD de la Caisse populaire.
- Que la CSRNO autorise un virement de fonds au montant de 55 238,15\$ du compte 29434 ES-2 au compte courant de la CSRNO, folio 29434. Cette somme sera remise aux DSL pour les permis de construction émis durant l'année 2015. Ce virement sera approuvé par 2 signataires dont MM Carmel St-Amand et François Picard par internet via AccèsD de la Caisse populaire.
- Que la CSRNO autorise un virement de fonds de 1 598,23\$ du compte courant de la CSRNO, folio 29434 au compte 29434 ES-2, paiements de permis payés par interac. Ce virement sera approuvé par 2 signataires dont MM Carmel St-Amand et François Picard par internet via AccèsD de la Caisse populaire.

- Que la CSRNO autorise un virement de fonds au montant de 115\$ du compte 29434 ES-2 au compte courant de la CSRNO, folio 29434 pour un chèque retourné, provision insuffisante. Ce virement fut approuvé le 17 mars 2016 par 2 signataires dont MM Carmel St-Amand et François Picard par internet via AccèsD de la Caisse populaire.
- Que la CSRNO autorise le remboursement d'un montant de 9 389,00\$ à Mme Lise Ouellette, présidente de l'Équipe des chefs de file de l'Acadie des terres et forêts ; somme recueillie par la CSRNO pour les mois de janvier à mars 2016. **ADOPTÉE**

Résolution no 7

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard, appuyée de M. Luc St-Jarre et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Qu'une lettre soit envoyée au ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux indiquant que la CSRNO aimerait que les argents de revenu de permis de construction ainsi que les frais d'application des DSLs soient retournés à la CSRNO ou retenus par la CSRNO pour des projets locaux. **ADOPTÉE**

Le DG expliqua aux membres que le camion servant à la cueillette de recyclage et le camion $\frac{3}{4}$ de tonne doivent être remplacés et une demande de débenture doit être effectuée.

Résolution no 8

Suite à une motion dûment proposée par M. Nicole Somers, appuyée de M. Luc St-Jarre et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que pour le secteur de déchets solides, que la Commission de services régionaux Nord-Ouest demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter en vue d'une dépense en capital pour la durée et la somme suivante : Services d'hygiène environnementale; la somme de 350 000 \$ pour une durée de 5 ans. **ADOPTÉE**

10. Rapport de correspondance

Résolution no 9

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard, appuyée de M. Louis Labrie et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le rapport de correspondance du 18 novembre 2015 au 12 février 2016, soit accepté, tel que circulé. **ADOPTÉE**

11. Rapport du directeur général

Résolution no 10

Suite à une motion dûment proposée par M. Allain Desjardins, appuyée de M. Roland Dubé et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le rapport du directeur général du 26 novembre 2015 au 24 février 2016, soit accepté, tel que circulé. **ADOPTÉE**

Le point 12 suivra le point 13.

13. Autres affaires

Le président félicita Mme Nicole Somers pour avoir été nommée « Personnalité de l'année » par le journal L'Acadie Nouvelle. Ceci lui mérita un bel applaudissement de tous.

a) Vente de terrain Acadian Timber

Résolution no 11

Suite à une motion dûment proposée par M. Cyrille Simard, appuyée par M. Allain Desjardins et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Qu'une lettre soit envoyée à la province du Nouveau-Brunswick afin de demander au gouvernement d'étudier la possibilité de faire l'acquisition des terres d'Acadian Timber au bénéfice de nos communautés, la sécurisation de nos emplois et le développement économique durable de nos ressources naturelles. **ADOPTÉE**

b) Présentation du Plan de travail – objectif 2016 : Le plan de travail et objectif du service d'aménagement est remis aux membres.

c) Établissement du comité consultatif régional de loisir de la CSRNO : Une réunion est prévue le 6 ou le 7 avril prochain au Centre E.P. Sénéchal.

d) Réunion annuelle : L'AGA aura lieu le jeudi 28 avril 2016 à 19h à l'endroit habituel. Le rapport annuel est distribué aux membres.

12. Présentation à 18h : Les coûts de service de police 2016 avec le Ministère de la Sécurité publique en partenariat avec la GRC et le ministère de l'Environnement et des gouvernements locaux (EGL)

Sergente Annie Neilson fait une présentation aux membres, elle est accompagnée de la Sergente Marie Josée Darveau et du Sergent Marc Violette. Sergente Neilson précise que le service policier est essentiel pour la qualité de vie des citoyens et que d'excellents services policiers sont essentiels pour créer des collectivités sûres. Les budgets des collectivités sont limités et les coûts des services policiers constituent un investissement important pour chacun. Le but de la rencontre est pour démontrer aux membres ce que fait la GRC pour optimiser le rendement de chaque dollar investi dans les services policiers. Une discussion eut lieu avec les membres du CA et une copie de la présentation leur sera distribuée par courriel d'ici quelques jours. Une rencontre sera planifiée avec le DG et la Sergente Darveau afin d'examiner les possibilités de mettre un comité consultatif en place.

Mme Connie Courcy, gestionnaire des contrats de police du ministère de la Sécurité publique décrit le calcul des coûts. L'intérêt des membres était évident et plusieurs questions en résultèrent. Sa présentation fut distribuée aux membres du CA.

14. Ajournement

Résolution no 12

Suite à une motion dûment proposée par M. Roland Dubé, il a été

RÉSOLU D'ajourner la réunion à 20 h 10.

ADOPTÉE

.....
PIERRE MICHAUD
Président

.....
FRANÇOIS PICARD
Directeur général